

Pomme de Terre

Picardie



N° 09 24 mai 2016

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

- **La situation sur le terrain : les levées se poursuivent lentement**
- **Ravageurs : quelques pucerons et doryphores observés, seuils de nuisibilité non atteints**
- **Mildiou :**
 - **Analyse de risque MILEOS® → risque présent pour variétés sensibles & intermédiaires selon les secteurs.**
 - **Présence de mildiou sur tas de déchets**

La situation sur le terrain

- STADES EN VEGETATION :

Sur notre réseau 16 parcelles ont fait l'objet d'une observation. La majorité de ces parcelles sont en cours de levée. Quelques unes sont à 100% de levée et seules 4 parcelles ne sont toujours pas levées.

- **Des plantations de fin mars - début avril :** Les variétés Lady claire, Producent (fécule), Amandine plantées début avril sont 100% levées.
- **Des plantations de mi avril - fin avril :** les variétés Kenebec, Kardal, Kaptah, Orchestra sont en cours de levées (stades : les pommes de terre percent la surface du sol à 90% de levée)
- **Des plantations de fin avril - début mai :** Les variétés Allians plantée au 23 avril, Marabel plantée au 2 mai et Marilyn & Lady amarilla plantée au 3 mai présentent des germes, mais ceux-ci ne percent toujours pas la surface. Magnum plantée au 1^{er} mai, commence à pointer.

- RAVAGEURS

Bien que peu nombreux, des pucerons sont capturés en cuvettes jaunes.

Des doryphores adultes ont été observés en cultures de pommes de terre (Secteur Nouvion (80)) et sur repousses de pommes de terre (secteur Mesnil saint Nicaise (80)). De plus des pontes sont observées en cultures de pommes de terre (secteur Noyon (60))



ATTENTION LES SEUILS DE NUISIBILITE NE SONT PAS ATTEINTS

Mildiou :

- Analyse de risque MILEOS®

Rappels sur l'analyse de risque.

Dès que la parcelle atteint **30% de levée** :

- Risque potentiel nul (quelle que soit la sensibilité variétale) **si le seuil de génération est non atteint et/ou si le potentiel de sporulation est nul,**
- Risque potentiel pour **les variétés sensibles**, si **la 3ème génération a terminé son incubation et dès que le potentiel de sporulation est faible,**
- Risque potentiel pour **les variétés sensibles et intermédiaires**, si **la 4ème génération a terminé son incubation et dès que le potentiel de sporulation est moyen,**
- Risque potentiel quelle que **soit la sensibilité variétale**, si **la 5ème génération a terminé son incubation, et dès que le potentiel de sporulation est fort.**

Tableau des risques mildiou établi à partir du modèle Miléos® le 18 mai 2016 :

Station (localisation)	Génération	RISQUE POTENTIEL = POTENTIEL DE SPORULATION (Reserve de spores)			
		Niveau de risque	Variété sensible	Variété intermédiaire	Variété tolérante
Aizecourt le Haut	4 ^{ème} en cours	Faible	oui	non	non
Boves	3 ^{ème} en cours	Moyen	non	non	non
Assainvillers	3 ^{ème} en cours	Faible	non	non	non
Attilly	4 ^{ème} en cours	Faible	oui	non	non
Barbery	2 ^{ème} en cours	Faible	non	non	non
Beines	4 ^{ème} en cours	Moyen	non	non	non
Coucy la Ville	5 ^{ème} en cours	Moyen	oui	oui	non
Curly	3 ^{ème} en cours	Moyen	non	non	non
Ebouleau	4 ^{ème} en cours	Faible	oui	non	non
Forté	2 ^{ème} en cours	Moyen	non	non	non
Hérissart	3 ^{ème} en cours	Moyen	non	non	non
Inval	2 ^{ème} en cours	Moyen	non	non	non
La Houssoye	3 ^{ème} en cours	Nul	non	non	non
Marcelcave	ND	ND	ND	ND	ND
Marchais	3 ^{ème} incubée	Moyen	oui	non	non
Pleine Selve	4 ^{ème} incubée	Moyen	oui	oui	non
Templeux le Guérard	4 ^{ème} incubée	Faible	oui	non	ND
Rothois	3 ^{ème} en cours	Faible	non	non	non
Saint Just en Chaussée	3 ^{ème} en cours	Moyen	non	non	non
Thieulloy l'Abbaye	ND	ND	ND	ND	ND
Solente	3 ^{ème} incubée	Faible	oui	non	non
Vauvillers	4 ^{ème} en cours	Faible	oui	non	non
Verdilly	4 ^{ème} en cours	Moyen	oui	non	non
Vic sur Aisne	3 ^{ème} en cours	Moyen	non	non	non
Vron	4 ^{ème} en cours	Moyen	oui	non	non

Analyse situation mildiou (milleos) :

Depuis le 22 mai, de nombreuses stations ont montré des conditions favorables au mildiou jusqu'hier.

- Les seuils de générations et le potentiel de sporulation sont atteints pour **les variétés sensibles** : sur les secteurs de Aizecourt le haut, Atilly, Ebouleau, Marchais, Templeux le Guerard, Solente, Vauvillers, Verdilly, Vron. Dès que les conditions sont favorables à la sporulation le risque existe pour les variétés sensibles.
- Les seuils de générations et le potentiel de sporulation sont atteints pour **les variétés sensibles & intermédiaires** : sur les secteurs de Coucy la ville, Pleine selve. Dès que les conditions sont favorables à la sporulation le risque existe pour les variétés sensibles.
- Pour les autres stations, malgré des conditions favorables à la sporulation ces derniers jours, les seuils ne sont pas atteints : aucun risque quelle que soit la sensibilité variétale.

ATTENTION

→ Dans un environnement sain, le risque potentiel devient réel selon les conditions climatiques :

RAPPEL CONDITIONS CLIMATIQUES SONT FAVORABLES A LA SPORULATION

Durée à 87% d'hygrométrie nécessaire pour avoir production de spores

- 6 heures à une température de 21°C

- 8 heures à une température de 15°C

- 17 heures à une température de 10°C

(Seules des données climatiques à l'instant T, permettent de connaître le risque réel)

→ **Dans un environnement contaminé (ex : tas de déchets avec présence de mildiou), le risque potentiel est réel !**

- SITUATION TAS DE DECHETS :

Des tas de déchets sont encore recensés et TOUJOURS NON GERES. Les conditions climatiques ont été favorables au développement du mildiou, par conséquent, **3 tas de déchets présentent du mildiou à BETHENCOURT SUR SOMME (80), CUISY EN ALMONT (02) , PANTHOILE (80) !**

D'autres tas sont référencés avec présence de repousses mais ne présentent pas de mildiou à Mesnil saint nicaise (80), Oulchy la ville (02), Saint christ briost (80).

GERER VOS TAS DE DECHETS → PRESENCE DE MILDIOU



Tas de déchets mal géré à Saint christ briost (source



tas de déchets à Béthencourt sur somme (source Pom alliance)

Deux méthodes peuvent être employées pour la destruction de ces tas de déchets :

- soit l'utilisation d'une bâche : Il est impératif de se munir d'une bâche plastique **non trouée et non translucide et de l'installer** avant l'apparition de toute végétation en prenant soin de bien recouvrir tout le tas et de bien arrimer la bâche au sol ;
- soit l'application de chaux vive : Il est impératif de mélanger de manière homogène la chaux vive et les déchets de pommes de terre. C'est une pratique qui exige plus de technicité et de savoir-faire compte tenu des précautions à prendre pour la manipulation du produit (se protéger lors de l'application de la chaux par le port d'un masque, de lunettes, de gants...).

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Picardie : Arvalis Institut du Végétal, CETA de Ham, GR CETA du Soissonnais, CETA des Hauts de Somme, Chambre d'Agriculture de la Somme, Comité Nord, Coopérative de Vecquemont, Earl Deraeve, Expandis, Ets Charpentier, Téréos Syral, Ferme des Tilleuls, FREDON Picardie, GC la Pomme de Terre, GITEP, Intersnack, IPM France, Mc Cain, Roquette, Sana Terra, Terre de France, Pom'Alliance, Touquet Savour - Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de **la filière Pomme de terre** : S. Garson - GITEP – V. Pinchon- FREDON PICARDIE. **Directeur de la publication** : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture du Nord Pas de Calais Picardie -19 bis rue Alexandre Dumas - 80 096 AMIENS - Tél. : 03 22 33 69 00 – Fax : 03 22 33 69 99 - Publication gratuite, disponible sur les sites Internet www.draaf.picardie.agriculture.gouv.fr et www.chambres-agriculture-picardie.fr - **Coordination et renseignements** : Jean –Pierre PARDOUX- Chambre d'Agriculture de Picardie – Tél : 03 22 33 69 28 - E-mail : jp.pardoux@somme.chambagri.fr ; **Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto..**